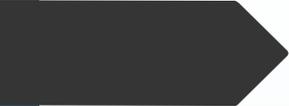




Réunion de rentrée des classes de terminale

ANNEE 2022 - 2023



Points abordés

- Présentation du lycée (effectifs, personnels)
- La certification PIX
- Le baccalauréat (organisation, coefficient)
- Vers le supérieur
- Vos interlocuteurs
- Temps d'échange

Le lycée en chiffres

- Effectifs : 1157 élèves et étudiants dont 54,9 % filles
- Demi-pensionnaires : 977 soit 84,7% de l'effectif.
- 94 enseignants
- 41 autres personnels (personnels d'encadrement, administratifs, assistants d'éducation, infirmière, PSY-EN, agents d'entretien)
- Taux de réussite au baccalauréat : 99,2 % en 2022 en terminale générale et 96% en terminale STMG.

Effectif général au 5 Septembre 2022

secondes	378
premières générales	259
premières technologiques	67
terminales générales	220
terminales technologiques	65
sous total	989
BTS	168
total établissement	1157

EFFECTIF par Tale

TG1	33	220
TG2	31	
TG3	30	
TG4	31	
TG5	30	
TG6	33	
TG7	32	
TT1	31	65
TT2	34	
		285

La certification PIX:

Les ministères de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ont acté au [Journal Officiel du 1er septembre 2019](#) et au [Bulletin Officiel du 10 octobre 2019](#) la généralisation de la certification des compétences numériques pour les élèves de 3e et de Terminale des établissements publics et privés sous contrat.

Cette certification s'appuie sur le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) qui est une déclinaison du référentiel européen [DIGCOMP](#) et utilise la plateforme Pix.

Les établissements scolaires organisent le passage de la certification entre le 14 novembre 2022 et le 17 mars 2023 afin que les élèves puisse le faire valoir lors de leur demandes dans le supérieur, mais n'ont pas vocation à préparer spécifiquement les élèves.

Le baccalauréat :

Pour les inscriptions au bac prévoir, si ce n'est déjà fait :

- **l'attestation de recensement ou participation à la JDC**
- **Une carte d'identité à jour (ou un passeport)**

Le baccalauréat : le contrôle continu

Le contrôle continu : 40% de la note finale

- C'est la moyenne annuelle des bulletins scolaires du cycle terminal (classes de 1^{re} et terminale) dans chacun des enseignements obligatoires évalués par le contrôle continu.
- **En fin de trimestre en 1^{re} et terminale**
 - Le conseil de classe de l'établissement valide les notes du contrôle continu de l'élève.
- **En fin de 1^{re} et terminale**
 - La commission académique d'harmonisation peut baisser ou augmenter les notes du contrôle continu transmises par le conseil de classe.
- **En fin de terminale**
 - Le jury académique du baccalauréat valide l'obtention de l'examen et attribue des mentions au vu des résultats.

Le baccalauréat : le contrôle continu

Le contrôle continu s'appuie sur un protocole établi par les enseignants du lycée sur la base des recommandations nationales :

- Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les professeurs.
- Les élèves doivent avoir un nombre significatif de notes.
- Certaines évaluations ne sont pas notées et certaines notes ne sont pas prise en compte dans le calcul de la moyenne.
- Les moyennes représentatives des acquis sont reportées sur le bulletin.
- En cas d'absence, l'enseignant jugera de l'opportunité de faire passer à l'élève un devoir de rattrapage. Dans le cas où l'élève ne se présente pas au rattrapage et ne peut justifier de son absence, la note 0 lui est attribuée.
- Dans certains cas, une évaluation annuelle peut remplacer la note du contrôle continu.

Le baccalauréat : le contrôle continu

	Série générale		Série STMG	
	1 ^{ère}	Tale	1 ^{ère}	Tale
Histoire-géographie	3	3	3	3
LVA	3	3	3	3
LVB	3	3	3	3
Enseignement scientifique ou mathématiques	3	3	3	3
EPS		6 (CCF)		6 (CCF)
EMC	1	1	1	1
Enseignement de spécialité	8		8	
Par option (en plus)	2	2	2	2

Le baccalauréat : le contrôle terminal

- Le contrôle terminal compte pour 60% de la note finale
- Cette note est obtenue dans le cadre d'épreuves anticipées ou d'épreuves terminales :

	Série générale	Série STMG
Français (1 ^{ère})	5(écrit) + 5 (oral)	5(écrit) + 5 (oral)
spécialités	16 chacune	16 chacune Droit et économie Management, sciences de gestion et numérique
Philosophie	8	4
Grand oral	10	14



Le baccalauréat : le calendrier

- Du 20 au 22 mars : épreuves de spécialités
- Du 28 au 31 mars : évaluation des compétences expérimentales en PC et SVT
- Le 14 juin matin : épreuve de philosophie
- Du 19 au 30 juin : grand oral
- 4 juillet : résultats du bac
- DU 5 au 7 juillet : épreuves de rattrapage

Le baccalauréat : le grand oral

- ▶ Durée : 20 minutes après une préparation de 20 minutes
- ▶ L'épreuve est notée sur 20 points.
- ▶ Le jury valorise la solidité des connaissances du candidat, sa capacité à argumenter et à relier les savoirs, son esprit critique, la précision de son expression, la clarté de son propos, son engagement dans sa parole, sa force de conviction
- ▶ Le candidat présente au jury deux questions :
 - ▶ EN Tale générale elles portent sur les deux enseignements de spécialité soit pris isolément, soit abordés de manière transversale. Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation.
 - ▶ En Tale Technologique, elles s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie. Les candidats scolarisés peuvent avoir préparé cette étude individuellement ou avec d'autres élèves..
- ▶ Le jury choisit une des deux questions. Le candidat dispose de 20 minutes de préparation.

Le baccalauréat : le grand oral

► Premier temps : présentation d'une question (5 minutes)

Le candidat explique pourquoi il a choisi de préparer cette question pendant sa formation, puis il la développe et y répond. Le jury évalue les capacités argumentatives et les qualités oratoires du candidat.

► Deuxième temps : échange avec le candidat (10 minutes)

Le jury interroge ensuite le candidat pour l'amener à préciser et à approfondir sa pensée. Le jury évalue ainsi la solidité des connaissances et les capacités argumentatives du candidat.

► Troisième temps : échange sur le projet d'orientation du candidat (5 minutes)

Le candidat explique en quoi la question traitée éclaire son projet de poursuite d'études, voire son projet professionnel. Le jury mesure la capacité du candidat à conduire et exprimer une réflexion personnelle

Vers le supérieur

Pour la préparation des élèves, commencée en 1^{ère}, plusieurs actions sont proposées :

- Quinzaine de l'orientation du 5 au 16 décembre au sein de l'établissement.
- Des ateliers connaissances de soi par les Psy-EN (sur la base du volontariat)
- Portes ouvertes des établissements
- Salons de l'étudiant
 - 25 et 26 novembre 2022 : salon de l'étudiant
 - 13 et 14 janvier 2023 : formathèque

Et des ressources :

- le site [parcoursup](https://parcoursup.fr) : chercher une formation
- ONISEP : [terminales2021-2022](https://www.onisep.fr/terminales2021-2022)

Vers le supérieur

Le site PARCOURSUP

Il regroupe plus de 21000 formations (statut scolaire et apprentissage) :

- **Les formations non sélectives à l'université** : les différentes licences, les parcours spécifiques accès santé (PASS) et les parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE).
- **Les formations sélectives** : les CPGE (classes préparatoires aux grandes écoles), les cycles pluridisciplinaires de l'enseignement supérieur (CPES), les BTS, les BUT, DNMADE, les écoles d'architecture, d'ingénieurs, de commerce et de management, les IFSI (instituts de formation en soins infirmiers) et autres formations paramédicales, les EFTS (établissements de formation en travail social), les Instituts d'Etudes Politiques, les quatre Écoles nationales vétérinaires françaises (ENV), les formations aux métiers de la culture, de l'animation et du sport, des formations de la Marine, de l'Armée, etc.

Vers le supérieur

Le site PARCOURSUP - calendrier

- 20 décembre 2022 : ouverture du site d'information [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr) avec le moteur de recherche des formations 2023.
- 18 janvier 2023 : Ouverture du site Parcoursup pour s'inscrire et formuler des vœux (une réunion de parents sera organisée en janvier pour la procédure)
- 8 mars 2023 : date limite de saisie des vœux
- 6 avril 2023: date limite de confirmation des vœux et finalisation des dossiers.
- 1^{er} juin 2023 : Premières réponses de la phase d'admission.
- 13 juillet 2023 : Fin de la phase d'admission

Vers le supérieur

Résultats de l'an dernier

	effectifs	BTS	BUT	LICENCE	CPGE	écoles ingénieurs	écoles commerce	Autres écoles (hors parcoursup)	Autre projet	Aucune Proposition
filière générale	244	17	21	111	22	12	13	17	29	2
		6,96%	8,60%	45,49%	9,00%	4,90%	5,32%	6,96%	11,89%	0,82%
filière techno	52	22	4	12			2		12	
		42,30%	7,69%	23,07%			3,84%		23,00%	



Vos interlocuteurs

- C.P.E.
 - M. MOINE – classes de
 - M. ASSAL – classes de
- Infirmière
 - Mme MASSE
- Psychologues de l'Education Nationale (RDV auprès de la vie scolaire ou au CIO Rezé) :
 - Madame FAVREAU (mardi AM et un jeudi /2)
 - Madame BLANC (lundi)



Temps d'échange